

# Consommation touristique record en France en 2017

**L**a consommation touristique intérieure en France, avec 168 milliards d'euros en 2017, est en forte hausse. Les conditions favorables au tourisme et la meilleure conjoncture économique ont encouragé la venue des étrangers en France, qui reste le premier pays de destination des touristes. La consommation des visiteurs étrangers a ainsi augmenté de 8,2 %, surtout par un effet de rattrapage après une mauvaise année 2016, marquée par les attentats terroristes. La bonne santé de l'économie a également favorisé la consommation touristique des Français, en hausse de 4,8 %. Les Français ont pourtant voyagé davantage à l'étranger, comme en témoigne la forte croissance de leurs dépenses de transport par avion. L'hébergement payant, notamment l'hôtellerie et le camping haut de gamme, figure parmi les postes pour lesquels la dépense a le plus augmenté. C'est également le cas des transports non urbains, grâce à la forte hausse du nombre de séjours touristiques. Les compagnies aériennes et ferroviaires françaises profitent de la croissance du trafic touristique et la SNCF a tiré les bénéfices de l'adaptation de sa politique commerciale aux besoins des voyageurs.

En 2017, la consommation touristique intérieure (*encadré*) en France des touristes et excursionnistes français s'élève à 104 milliards d'euros et à 64 milliards pour les étrangers (*tableau 1*)<sup>1</sup>. La consommation touristique intérieure progresse de 6,1 % en 2017 en valeur (*graphique 1*) sous l'effet d'une hausse des prix de 1,5 % et d'une forte augmentation de 4,5 % en volume, c'est-à-dire hors variation de prix. L'année 2017 est celle pour laquelle la croissance en volume a été la plus forte depuis 2011. La consommation touristique intérieure représente plus de 7 % du PIB français en 2017 (*tableau 2*). La part de la consommation touristique dans le PIB a augmenté par rapport à 2016, retrouvant le niveau de 2015, tout en restant inférieure à ce qu'elle était entre 2011 et 2014.

<sup>1</sup> Par commodité, les touristes et excursionnistes, normalement appelés visiteurs, seront appelés « touristes » dans la suite du texte. De même, les termes « Français » et « étrangers » remplaceront « résidents » et « non-résidents »

**Tableau 1 : Évolution de la consommation touristique**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Consommation touristique intérieure (en milliards d'euros courants)	145,1	155,0	157,8	159,1	160,7	160,9	158,4	168,0
Visiteurs français	92,5	97,5	96,0	96,5	97,5	98,5	99,1	103,8
Visiteurs étrangers	52,6	57,5	61,8	62,6	63,2	62,4	59,3	64,2
Évolution (en %)	-	6,8	1,8	0,9	1,0	0,1	-1,5	6,1
Visiteurs français	-	5,5	-1,6	0,6	0,9	1,0	0,6	4,8
Visiteurs étrangers	-	9,2	7,5	1,3	1,0	-1,3	-4,9	8,2
Contribution à l'évolution (en %) des visiteurs français	0,4	3,5	-1,0	0,4	0,6	0,6	0,4	3,0
Contribution à l'évolution (en %) des visiteurs étrangers	0,5	3,3	2,8	0,5	0,4	-0,5	-1,9	3,1

Note de lecture : en 2017, la consommation touristique des visiteurs étrangers s'élève à 64,2 milliards d'euros et est en hausse de + 8,2 % par rapport à 2016. Les visiteurs étrangers contribuent en 2017 à 3,1 points de croissance positive de la consommation touristique intérieure et les visiteurs français à 3,0 points de croissance positive.

Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014 ; Insee, Comptes nationaux, base 2014.

## La consommation touristique des étrangers en hausse de 8,2 % en 2017

En 2017, les étrangers et les Français contribuent à égalité à la croissance de la consommation touristique. Alors qu'ils ne réalisent que 38 % de la consommation touristique intérieure en France, ou encore 2,8 % du PIB, la consommation touristique des étrangers a progressé de 8,2 % en 2017, plus que celle des Français. Cette progression est principalement due à une reprise de la fréquentation étrangère, qui a augmenté de 5,1 % en 2017. Alors que, dans le monde, les arrivées de touristes internationaux ont progressé de 6,8 % selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, et que la France perd des parts de marché depuis une vingtaine d'années, elle reste néanmoins la première destination mondiale. Face à la concurrence de destinations moins chères qui ont davantage investi dans le tourisme que la France et qui ont l'attrait de la nouveauté, la France peine à accroître et à améliorer son offre d'hébergement. Le rattrapage pour les étrangers est d'autant plus fort que leur consommation touristique avait chuté de 4,9 % en 2016. Cette croissance est portée par leurs dépenses hôtelières, qui ont augmenté de 10,1 %, et par leurs dépenses en restaurants et musées, spectacles et autres activités culturelles.

**Tableau 2 : Poids de la consommation touristique dans le PIB**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Produit intérieur brut (en milliards d'euros courants)	2 021,1	2 098,5	2 115,9	2 139,1	2 174,4	2 210,9	2 246,8	2 317,0
Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)	7,18	7,39	7,46	7,44	7,39	7,28	7,05	7,25
Visiteurs français	4,57	4,65	4,54	4,51	4,48	4,45	4,41	4,48
Visiteurs étrangers	2,60	2,74	2,92	2,93	2,91	2,82	2,64	2,77

Note de lecture : la consommation touristique intérieure représente 7,25 % du PIB de l'année 2017, dont 4,48 % pour la consommation des visiteurs français et 2,77 % pour celle des visiteurs étrangers.  
Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014 ; Insee, Comptes nationaux, base 2014.

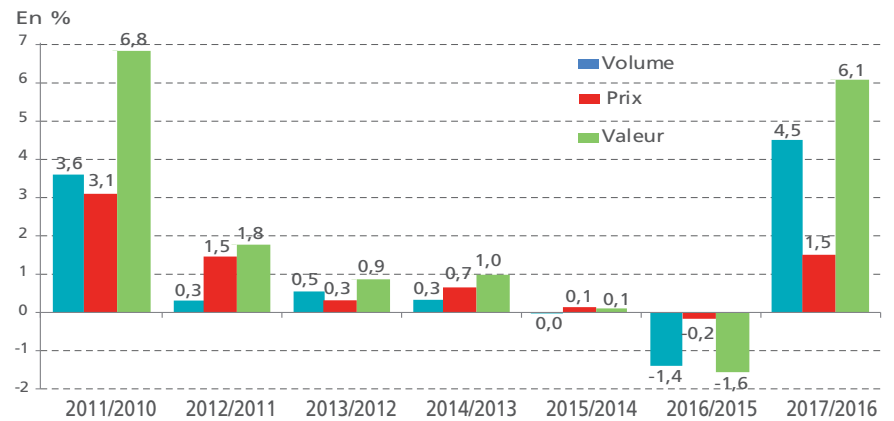
Malgré les difficultés en 2015 et 2016, la consommation touristique des étrangers progresse ainsi de 22 % depuis 2010. Sur la même période, cette croissance est limitée à 12 % pour les Français. Cela semble correspondre à une internationalisation croissante du tourisme : de même que la France a accueilli plus d'étrangers, les Français ont également quitté plus facilement leur territoire.

62 % de la consommation touristique intérieure en France est réalisée par des Français à l'occasion de leurs séjours en France. Cela permet de mesurer l'importance de cette clientèle dont la dépense représente 4,5 % du PIB et 8,7 % de la consommation finale des ménages. La consommation touristique des Français a progressé de 4,8 % en 2017. La croissance des dépenses des Français a été la plus forte pour des postes différents de ceux des étrangers. Pour partie, cela correspond à une hausse des départs en vacances de clientèles françaises à pouvoir d'achat plus faible, alors que l'évolution des dépenses des étrangers a été surtout influencée par le retour de clientèles à fort pouvoir d'achat. Les Français ont davantage fréquenté les hébergements les moins chers, surtout les campings et les résidences de tourisme. Par ailleurs, les plus aisés, bénéficiant d'une conjoncture économique favorable, sont également davantage partis à l'étranger et leurs dépenses de transport par avion ont ainsi fortement augmenté. Ils ont aussi accru leurs séjours aux sports d'hiver en 2017, grâce à un bon enneigement, et leurs dépenses de remontées mécaniques ont augmenté de 10,9 %.

### Une année faste pour l'hébergement collectif haut de gamme

Les dépenses d'hébergement payant se sont accrues de 7,2 % en 2017, avec + 5,4 % pour les Français et + 8,6 % pour les étrangers. Le retour de clientèles étrangères à fort pouvoir d'achat dans les hôtels français, en particulier venant d'Asie et d'Amérique, s'est traduit par une hausse du taux d'occupation de toutes les catégories sauf les « une étoile ». L'essentiel de la croissance des gains du secteur hôtelier s'est concentré dans le haut de gamme. Les Français sont aussi fortement revenus dans les hôtels 4 étoiles et plus. Les dépenses pour les séjours en camping ont augmenté de 9 %, pour moitié en raison de la forte hausse des prix de 4 %. La croissance en volume provient majoritairement de la hausse de la fréquentation des Français. La montée en gamme de l'offre de campings s'est poursuivie en 2017. Elle s'est traduite par des ouvertures et des passages dans les catégories 3 étoiles et plus. Les campings 3 étoiles et plus enregistrent une hausse des nuitées de 6,8 % pour les Français et de 5,2 % pour les étrangers, correspondant à la seule croissance des nuitées des Allemands, Néerlandais et Belges. La hausse des dépenses de location entre particuliers est plus faible que celle des autres postes d'hébergement, l'effet de rattrapage

**Graphique 1 : Évolution de la consommation touristique intérieure en volume, prix et valeur**



Note de lecture : la consommation touristique intérieure a augmenté de 6,1 % entre 2016 et 2017 en valeur.  
Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

par rapport à 2016 ayant été moindre pour ces hébergements. En effet, c'était le seul poste d'hébergement payant à avoir eu une croissance positive des dépenses en 2016 y compris pour les étrangers. En particulier, ces locations ont été peu impactées par la moindre présence de groupes de touristes étrangers en France en 2016. Les locations entre particuliers constituent le seul poste d'hébergement payant pour lequel l'offre a augmenté ces dernières années. Grâce à la facilité offerte par Internet et à la possibilité pour les particuliers d'accéder au marché international, elles ont été un moyen efficace pour la France d'accroître son accueil et donc ses recettes touristiques.

### Les dépenses de transport aérien progressent fortement en France comme dans le monde

La croissance de la consommation touristique en France en services de transports non urbains est de 7,8 % en 2017. Le transport aérien est le mode de transport qui a le plus progressé en 2017. Les compagnies françaises, seules prises en compte dans le compte satellite du tourisme, ont accru leur fréquentation en passagers-km de 4,7 % et leurs prix de 3 % avec la hausse du pétrole. La progression du trafic a davantage concerné les trajets internationaux à longue distance, plus rémunérateurs par passager transporté pour les compagnies. Malgré ces bons résultats, les compagnies françaises perdent des parts de marché tous les ans, dans le transport des Français et des étrangers, ainsi que pour les destinations intérieures et internationales. Ainsi, des compagnies low-cost étrangères ont-elles ouvert, en 2017, de nouvelles destinations depuis les régions de province vers l'international. Les dépenses en transport ferroviaire à longue distance ont progressé de 7 % en valeur. Alors que les prix sont restés stables, cette croissance est due à la hausse du nombre de passagers. Outre l'amélioration de la situation économique et la diminution des inquiétudes des touristes face aux risques

d'attentats, la SNCF a également rénové sa stratégie commerciale. Elle a ainsi revu sa politique tarifaire sur certaines lignes TGV domestiques, ce qui a accru le remplissage de ces trains au détriment de la recette par passager. La SNCF a ainsi réussi à reconquérir des voyageurs, notamment les jeunes, qui s'étaient détourné du ferroviaire pour des offres de covoiturage et d'autocars, devenues moins coûteuses avec la hausse des tarifs SNCF.

### Les dépenses de mobilité touristique par route augmentent avec la hausse des prix des carburants

La croissance des dépenses touristiques en autocar est uniquement due à une hausse des prix de 3,8 %, conséquence de la hausse des prix du carburant. La fréquentation sur les longues distances des services d'autocars librement organisés (SLO) a diminué alors que leur progression avait été forte en 2016 avec la libéralisation du secteur. Les SLO ont réduit leur offre sur les lignes longue distance déficitaires et se sont recentrés sur des trajets plus courts, notamment les navettes d'aéroports.

Les dépenses en carburant des touristes se sont accrues de 7,9 % en 2017. Cette hausse est essentiellement due à la forte remontée des prix des carburants en 2017. La croissance en volume du trafic routier à longue distance est limitée à 1,3 %. Après une forte progression, de 2010 à 2015, grâce à un coût au kilomètre très bas, le covoiturage semble atteindre un palier en France depuis 2016. L'arrivée des SLO en 2016, ainsi que la mise en place de nouveaux tarifs de la SNCF en 2017 et la difficulté de gagner de nouveaux publics en France, en sont la cause. Les dépenses en péages ont augmenté de 1,7 % sous l'effet d'une faible hausse des tarifs et de la circulation à longue distance sur les autoroutes.

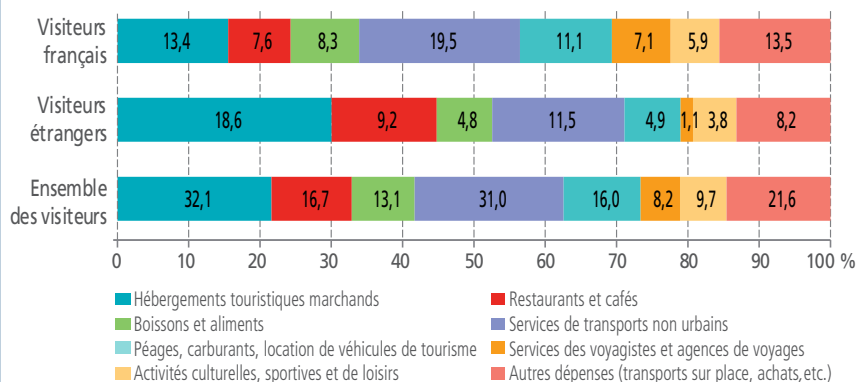
Par ailleurs, les dépenses en restaurants progressent de 7,1 % et de 6,2 % en alimentation et boissons. Les dépenses en services culturels, sportifs et de loisirs ont fortement progressé de 6,5 %.

### Les étrangers dépensent plus que les Français en hôtels et restaurants

Les postes de dépenses des touristes (*graphique 2*) sont, par ordre décroissant, l'hébergement payant, le transport non urbain et les autres dépenses (transports sur place, achats, etc.). À eux trois, ces postes représentent 57 % du budget des touristes en France. Viennent ensuite les dépenses en restaurants et cafés, les achats de carburants, les péages autoroutiers et les locations de voiture.

Les étrangers dépensent davantage en hébergements payants et en restaurants et cafés que les touristes français. En effet, une part importante des dépenses des étrangers en France est réalisée par des personnes dépensant beaucoup venant notamment d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord. Par exemple, selon la Banque de France, en 2017, les Japonais et les Chinois dépensent environ 1 500 euros en moyenne lors de leur séjour. Ces personnes fréquentent des hôtels et des restaurants de haut standing. De plus, les étrangers ont des coûts de transport par avion plus importants que les Français car ils viennent en général de plus loin et payent plus cher leurs billets. Ils profitent également de leur voyage en France pour effectuer des achats plus onéreux (biens de valeur,

**Graphique 2 : Structure de la dépense touristique en 2017, en milliards d'euros**



Note de lecture : les visiteurs étrangers ont dépensé 18,6 Md€ en hébergements touristiques marchands, soit environ 30 % du total de leurs dépenses touristiques.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

**Tableau 3 : Consommation touristique par poste détaillé, en milliards d'euros courants**

	Valeurs 2016	Valeurs 2017	Évolution 2017/2016 (en %)
<b>I Dépenses en services caractéristiques</b>	<b>94,5</b>	<b>101,3</b>	<b>7,1</b>
1. Hébergements touristiques marchands	29,9	32,1	7,2
Hôtels	16,8	18,2	8,2
Campings <sup>(1)</sup>	2,1	2,3	9,0
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	7,6	7,9	4,3
Autres hébergements marchands <sup>(2)</sup>	3,4	3,7	8,0
2. Restaurants et cafés	15,6	16,7	7,1
3. Services de transports non urbains	28,7	31,0	7,8
Transport par avion	16,9	18,4	9,4
Transport par train <sup>(3)</sup>	7,9	8,5	7,0
Transport par autocar	3,1	3,2	4,2
Transport fluvial et maritime	0,8	0,8	-3,9
4. Location de courte durée de matériel	3,5	3,7	3,7
Location de véhicules de tourisme	2,3	2,4	5,8
Location d'articles de sport et loisirs	1,3	1,2	-0,3
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,8	8,2	5,2
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	9,0	9,7	7,8
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,3	2,5	7,5
Casinos*	2,2	2,3	2,8
Parcs d'attractions et autres services récréatifs	3,4	3,8	12,3
Remontées mécaniques	1,0	1,1	4,9
<b>II Autres postes de dépenses</b>	<b>44,3</b>	<b>47,1</b>	<b>6,2</b>
Carburants	9,1	9,8	7,9
Péages	3,7	3,8	1,7
Aliments et boissons <sup>(4)</sup>	12,3	13,1	6,2
Biens de consommation durables spécifiques <sup>(5)</sup>	7,7	8,1	5,9
Autres biens de consommation <sup>(6)</sup>	6,3	7,0	12,5
Taxis et autres services de transports urbains	2,0	2,0	-1,0
Autres services <sup>(7)</sup>	3,2	3,2	-0,1
<b>III Dépenses touristiques (III = I + II)</b>	<b>138,9</b>	<b>148,4</b>	<b>6,8</b>
<b>IV Hébergements touristiques non marchands<sup>(8)</sup></b>	<b>19,5</b>	<b>19,6</b>	<b>0,6</b>
<b>V Consommation touristique (V = III + IV)</b>	<b>158,3</b>	<b>168,0</b>	<b>6,1</b>

\* ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des finances publiques.

<sup>(1)</sup> Y compris campings municipaux. <sup>(2)</sup> Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc. <sup>(3)</sup> Hors transilien. <sup>(4)</sup> Hors restaurants et cafés. <sup>(5)</sup> Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances. <sup>(6)</sup> Achats de produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc. <sup>(7)</sup> Réparations autos, soins corporels, etc. <sup>(8)</sup> Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : la consommation touristique intérieure s'élève en valeur à 168,0 milliards d'euros en 2017.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2014.

shopping de luxe) que les Français, qui peuvent répartir leurs achats plus facilement en dehors de leurs périodes de vacances du fait de la proximité de l'offre. Cette clientèle est plus volatile que la clientèle française. Elle se détourne plus facilement vers

d'autres pays en cas de mauvaise image de la France (attentats, grèves, insécurité ressentie, etc.). Les voyages des étrangers sont également impactés par l'évolution de leurs revenus.

Les dépenses moyennes des Français sont plus faibles que celles des étrangers. Ils choisissent plus fréquemment des hébergements moins chers : hôtel de niveau inférieur, camping ou location entre particuliers. Ils privilégient souvent l'achat de produits alimentaires par rapport aux repas dans les restaurants. De manière logique, leurs dépenses de carburants

sont également supérieures : ils se déplacent plus facilement en voiture car la distance pour se rendre sur leur lieu de vacances en France est plus faible. Les Français utilisent également plus souvent le train que les étrangers pour leurs voyages en France. Comme les étrangers, les Français sont sensibles à l'effet richesse d'une conjoncture économique favorable et sont alors moins nombreux à prendre leurs vacances en France.

■ Jean-Christophe LOMONACO, DGE

## Compte satellite du tourisme

■ Selon les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) formulées en 2008, un compte satellite du tourisme (CST) a pour objectif d'analyser en détail tous les aspects de la demande de biens et services associés à l'activité des visiteurs, de voir comment cette demande se confronte dans la pratique à l'offre de ces biens et services et de décrire les interactions entre cette offre et d'autres activités économiques. Le CST a pour but de mieux articuler les statistiques du tourisme au sein du système statistique d'un pays et d'accroître la comparabilité internationale de ces statistiques.

## Méthode

■ Les résultats présentés ici portent sur les années 2010 à 2017 et sont provisoires. Plusieurs changements sont intervenus par rapport aux années antérieures et les séries ont été complètement réévaluées. Cette publication ne peut donc être directement comparée à celles des années précédentes.

Les modifications de la Comptabilité Nationale (passage en base 2014) impactent certains postes et leur historique. Début 2018, la Banque de France a modifié sa méthodologie de calcul des dépenses des étrangers par nationalité. Cela a généré une révision des recettes du poste « Voyages » de la balance des paiements. Pour 2017, les dépenses des visiteurs étrangers hors transport international sont passées de 40,8 milliards d'euros (ancienne méthode) à 53,7 milliards d'euros (nouvelle méthode). La consommation touristique réceptrice (CTR) des étrangers est liée à ces recettes par l'égalité : Recettes voyages = CTR + dépenses des travailleurs frontaliers - dépenses de transport international - loyers imputés des résidences secondaires. Cette égalité a entraîné mécaniquement une hausse de la mesure du niveau des dépenses des visiteurs étrangers. Par ailleurs, une révision des méthodes de calcul de l'hébergement payant, de la restauration et de l'alimentation a été menée par la DGE. Cela a conduit principalement à une hausse de la mesure des dépenses d'hôtels, surtout des étrangers, et à une baisse des dépenses de restauration, essentiellement des Français.

## Glossaire

### ■ Consommation touristique intérieure

La consommation touristique intérieure est le concept central du compte satellite du tourisme (CST). L'agrégat mesure la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers, au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France ou à partir du territoire français, réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation résidant en France. La consommation touristique intérieure se décompose en deux parties : interne, qui mesure la consommation des visiteurs résidant en France, et réceptrice, qui mesure la consommation des visiteurs résidant à l'étranger.

### ■ Dépense touristique intérieure

La dépense touristique intérieure (DTI) est la part de la consommation touristique intérieure acquise contre paiement effectué, soit par les visiteurs eux-mêmes (cas le plus fréquent), soit par d'autres agents agissant en leur faveur. Elle est égale à la consommation touristique intérieure, à l'exception du poste « Hébergement touristique non marchand » qui regroupe les loyers imputés aux propriétaires de résidences secondaires. Les loyers imputés représentent le montant estimé qu'auraient eu à verser les propriétaires de résidences secondaires s'ils avaient été locataires et non propriétaires de leur bien.

### ■ Visiteur

Un visiteur est un voyageur qui se déplace hors de son environnement habituel et entre de fait dans le champ du tourisme. Le motif du déplacement peut être d'ordre personnel (loisirs, visites à des proches, santé, etc.), professionnel (missions, formations, séminaires, congrès, etc.) ou mixte. On distingue deux types de visiteurs : les touristes, qui passent au moins une nuit sur leur lieu de visite et les excursionnistes qui ne passent que quelques heures sur le territoire français. Les allers-retours entre le domicile et le lieu de travail ou d'études sont hors du champ du tourisme.

## Pour en savoir plus :

« Les services de voyages en 2017 », Banque de France et « Révisions de la ligne voyage - 2017 », Banque de France, sur le site : <https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/les-services-de-voyages>.

« Les comptes nationaux passent en base 2014 », Insee, sur le site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3547646#documentation-sommaire>

« Mémento du tourisme 2018 », à paraître.

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Directeur de la publication : Thomas Courbe

Rédacteur en chef : Sylvie Marchand

Secrétariat de rédaction : Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2019

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

**DGE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES